

1954 – 1964 : Une curieuse manière de célébrer un Xème anniversaire

25 août 2017

[Print](#)

Jean RODHAIN, « 1954-1964, 10 ans après, une curieuse manière de célébrer un X^e anniversaire », *Messages du Secours Catholique*, n° 147, décembre 1964, p. 5.

1954 – 1964 : Une curieuse manière de célébrer un X^e anniversaire

Le 25 décembre, jour de Noël, la Cité-Secours Notre-Dame fêtera son dixième anniversaire. Est-ce exact ?

- Oui, il y a dix ans, c'était le terrible hiver de 1954. En février, le cri d'alarme de l'abbé Pierre. En mars, la création de notre Cité-Secours en toile, porte d'Orléans. En juillet, l'achat de l'immeuble rue de la Comète. En décembre, au milieu des travaux, S.E. le cardinal Feltin inaugure la maison, remplie dès le premier Noël...

- Pour cet anniversaire, quelles solennités ?

- On casse tout.

- Je ne saisis pas très bien.

- Oui, on démolit les trois quarts des installations.

- Ce n'est pas une manière habituelle de fêter les anniversaires. Vous n'avez rien trouvé de mieux comme cérémonie ? D'habitude, on place une plaque de marbre, on célèbre une cérémonie commémorative, on décore les fondateurs. Pourquoi, ici, pour fêter, détruire ?

- Parce qu'il faut s'adapter. C'est la vie.

Quand Peugeot ou Citroën ont réussi un modèle, dix ans après ils changent le moteur ou la carrosserie. Sinon, c'est la mort. L'Armée du Salut a demandé à Le Corbusier de réaliser une maison modèle : la Cité du Refuge. On est venu du monde entier à Paris admirer cette cité d'abri pour trois cents hommes, en 1935. Depuis lors, les normes légales ont changé, les règlements d'hygiène sociale sont plus exigeants, les conditions de réadaptation exigent des ateliers plus modernes. En un mot, l'Armée du Salut cherche 300 millions pour adapter sa fameuse Cité-Refuge.

- Comment le savez-vous ?

- Je fais partie, depuis vingt ans, du Comité d'Honneur de l'Armée du Salut, je suis attentivement l'admirable travail de son Conseil d'administration. Et ses projets n'ont rien de secret.

- Alors, ce problème posé par l'Armée du Salut, vous le retrouvez au Secours Catholique ?

- Exactement pareil. Il y a dix ans, nous étions fiers de présenter, rue de la Comète, un immeuble-type. Il était en progrès par ses initiatives. Aujourd'hui, il est en retard.

Les bureaux sociaux, le système de reclassement plaçaient la Cité-Comète à l'avant-garde des asiles de nuit : sa formule a réussi en 1953. Dix ans après, les conditions ont changé.

- Quelles conditions ?

- La réglementation d'abord. Elle devient plus exigeante. Et c'est tant mieux. Pour les colonies de vacances, les règlements exigent des cadres spécialisés, un cube d'air minimum dans les dortoirs, des installations sanitaires dont personne ne se souciait en 1920. Pour les cités d'accueil équipées en vastes dortoirs, on exige maintenant des boxes de petite capacité : ils facilitent la surveillance et ils favorisent le repos des hébergés. C'est un progrès qu'il faut réaliser.

- Vous êtes donc contraints par la loi ?

- Mais non, ne nous confondez pas avec les automobilistes sans « disque » pourchassés par les agents de la circulation. Nos relations avec l'Administration sont des relations de collaboration. Mais le motif de nos transformations est ailleurs : c'est le problème des jeunes.

- Pourquoi acceptez-vous tant de jeunes ?

- Ce n'est pas nous qui choisissons : nous constatons un phénomène nouveau.

En 1954, il y a dix ans, la Cité abritait 5% de jeunes.

En 1964, parmi les hommes qui se présentent sans travail, sans gîte, nous dénombrons 34% de jeunes. C'est un fait. C'est une proportion que retrouvent tous les autres spécialistes de l'accueil. Il faudrait un long rapport pour décrire les causes de ce phénomène. Mais il est là, et il faut en tenir compte.

- Comment en tenir compte ?

- D'abord en séparant ces jeunes arrivant de Paris, des adultes qui ont déjà une lourde expérience de la misère et de toutes les misères. Ensuite en leur procurant des locaux où ils pourront lire et travailler en paix. Enfin, en leur réservant un étage où des cadres adaptés à leur âge s'occuperont de leur encadrement.

- Alors que démolissez-vous ?

- Exactement, on construit plus qu'on démolit. On cassera quelques fenêtres et quelques cloisons pour raccorder le bâtiment actuel aux trois nouveaux étages en construction pour le secteur « Jeunes hébergés ». C'est pourquoi l'anniversaire des dix ans de la Comète se célébrera au marteau-piqueur et à la bétonneuse. Il y aura plus de briques que de fleurs.

- Si je comprends bien, vous ne voulez pas de fleurs ni de compliments, mais vous quêtez des briques ?

- Exactement. Merci. Nous quêtions des briques. Même de petites briques. Nous acceptons tout. Merci.

Jean RODHAIN.

URL source:<https://www.fondationjeanrodhain.org/jean-rodhain-textes-de-jean-rodhain/1964/1954-1964-une-curieuse-maniere-de-celebrer-un-xeme>